



CLUB NAUTIQUE VAUQUELIN INC

189, rue du Quai, Neuville, Qué. G0A 2R0 Tél : 418 876-2185
www.marinadeneuville.org

TARIFS 2023

Un minimum 25 pieds est facturé quand les tarifs sont au pied

SAISONNIER (Dépôt en garantie de 200\$ remboursable au départ)

Quaiage + cont.sys.petrol.	72,24 \$/pied	+ 50 \$ contribution au système pétrolier
Quaiage usage commercial	85,65 \$ / pied	
Carénage hiver et ber été	20,69 \$/pied	(Doit avoir payé un quai au tarif saisonnier)
Remisage du ber été seul.	224 \$	(Doit avoir payé un quai au tarif saisonnier)
Modification de contrat	50 \$	(Gratuit si dans la période prescrite au contrat)

MEMBRE

Quaiage+carénage+halages+ber	33,71 \$/pied
Halage sans quai	3,37 \$/pied
Carénage sans quai	12,64 \$/ pied / saison
Remisage du ber, sans quai	216 \$ / saison
Cotisation annuelle	243 \$
Contribution annuelle -pétrole	50 \$

Contribution pour entretien
général 520 \$
(Sera crédité en fonction des heures de
bénévolat effectuées, jusqu'à concurrence
de 26 heures)

DEVENIR MEMBRE :

Frais d'adhésion	5000 \$
Cotisation annuelle	Incluse la première année
Part sociale rembours.	800 \$ (non taxable)

Un minimum 25 pieds est facturé pour toute embarcation ayant moins de 25 pieds
Opérations de lancement et de sortie de l'eau effectuées par le CNV.
Toutes les taxes (TPS 5 % et TVP 9,975%) s'ajoutent aux tarifs indiqués.
Tarifs sujets à changements sans préavis.
Le statut de tout client peut-être modifié au 1 mai de chaque année.

Saison d'été : du 1 mai à l'Action de Grâce

Saison d'hiver : de l'Action de Grâce au 1^{er} mai



CLUB NAUTIQUE VAUQUELIN INC

189, rue du Quai, Neuville, Qué. G0A 2R0 Tél : 418 876-2185
www.marinadeneuille.org

TARIFS 2023

Un minimum 25 pieds est facturé quand les tarifs sont au pied

VISITEUR

	<u>JOURNÉE</u>	<u>SEMAINE</u>	<u>MOIS</u>
Quaiage	2,04 \$ /pied	8,62\$/pied	29,13 \$/pied

AUTRE UTILISATEUR ET SERVICE

Rampe saison	350 \$ / saison	Résident Neuville 175 \$ / saison
Carénage mensuel	9,32 \$ /pied /mois	
Carénage été ou hiver	38,12 \$ /pied /saison (si disponible)	
Sortie ou mise à l'eau	6,99 \$ /pied avec opérateur (durée maximum 1 heure)	
Location de casier 2ieme	27 \$ / année	
Location de casier sous-sol	140,40 \$ / année	
Vidange Fosse septique	15,47 \$ (gratuit saisonniers/membres)	

Un minimum 25 pieds est facturé pour toute embarcation ayant moins de 25 pieds

Opérations de lancement et de sortie de l'eau effectuées par le CNV.

Toutes les taxes (TPS 5 % et TVP 9,975%) s'ajoutent aux tarifs indiqués.

Tarifs sujets à changements sans préavis.

Le statut de tout client peut-être modifié au 1 mai de chaque année.